Arrondissement de Lons le Saunier
Canton de Saint-Amour

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 039-213904758-20250403-DE202504020-DE

COMMUNE DE SAINT AMOUR

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le trois avril, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-AMOUR, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Valérie VAUCHER, Maire.
Convocation et affichage du 27 mars 2025
Etaient présents : Mesdames BABAD, FAUSSURIER, FOURNIER, MAZZOLA, OVISTE, VAUCHER, Messieurs ARBILLAT, BEAUVE-RECORDON, BERTHET, FION, GUYON, OZBAKIR, PILLON, SERRIERE, TIMONIER
Etaient absents excusés : Mme PERNODET (pouvoir donné à Mme FOURNIER), Mme GALLET (pouvoir donné à M. BEAUVE-RECORDON)
Absents : Mme HEIDFELD, M. MIMOUNE
Secrétaire de séance : Monsieur Quentin ARBILLAT

Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de présents : 15
Nombre de procurations : 2
Nombre de votants : 17

OBJET DE LA DELIBERATION - DE2025-04-020
Règlement du cimetière

Le règlement du cimetière avait été approuvé par une délibération du conseil municipal le 27 janvier 2022. Une grosse mise à jour administrative du cimetière ayant été réalisée ces dernières années, il est proposé d'apporter au règlement quelques modifications. Chaque conseiller a reçu un exemplaire du projet de règlement

Après en avoir délibéré

Le Conseil Municipal accepte le nouveau règlement du cimetière tel que joint en annexe

Décompte des voix		
Pour : 17	Contre : 0	Abstention : 0

Pour extrait conforme,

MAIRIE de SAINT-AMOUR

Le Maire,
Valérie VAUCHER